

Mise en ligne : 16 novembre 2019.  
Dernière modification : 9 septembre 2023.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE D'ÉTUDES MINIÈRES ET INDUSTRIELLES

S.A., 12 mars 1920, p. 99 ans.

Société nord-africaine d'études minières et industrielles  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juin 1920, p. 212)

84, r. St-Lazare.

Cap. : 1,25 MF en 2.500 act. dt 602 remises contre apports.

Objet : rech. de gisements pétrolifères en Algérie, Tunisie et Maroc.

Adm. : Kapferer <sup>1</sup>, Gradis <sup>2</sup>, A. Schwartz <sup>3</sup>, Butteux <sup>4</sup> et Henriquez <sup>5</sup>.

### APPELS DE FONDS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 août 1920)

Société Nord-Africaine d'Etudes Minières et Industrielles. — Versement du 2<sup>e</sup> quart soit 125 fr. par titre du 10 au 20 août, à la Banque Jacques Gunzburg et Compagnie, 33, rue Cambon. — *Droit*, 4 août 1920.

---

<sup>1</sup> Marcel Kapferer (1872-1966) : neveu d'Henry Deutsch de la Meurthe. Directeur des Pétroles Jupiter, administrateur de la Société générale de mines d'Algérie-Tunisie. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Omnium\\_Algerie-Tunisie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Omnium_Algerie-Tunisie.pdf)

<sup>2</sup> Gaston Gradis (1889-1968) : gendre d'Henry Deutsch de la Meurthe, administrateur des Pétroles Jupiter et de nombreuses sociétés. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/SOCHEPAR-Casablanca.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/SOCHEPAR-Casablanca.pdf)

<sup>3</sup> Albert Schwartz : coulisier associé à Pierre Cassagnavère (1919-1931), maison actionnaire de la société Immobilia (1920), présidée par Marcel Kapferer, et de l'Agence collective de représentations industrielles et commerciales (ACRIC), à Saïgon et Hanoï (1922) :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/ACRIC.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/ACRIC.pdf)

<sup>4</sup> Georges Butteux (1878-1943) : pionnier des recherches pétrolières au Maroc, futur président des Pétroles du Zérhoun. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Petroles\\_du\\_Zerhoun.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Petroles_du_Zerhoun.pdf)

<sup>5</sup> Marc-Jules Henriquez (1866-1936) : marié à Eugénie Braunstein. Dont Georges et André Henriquez, du groupe Financière du Congo. Journaliste orienté vers les questions minières (*Revue sud-africaine*, etc.), puis représentant de la Banque Jacques Gunzburg dans de nombreuses sociétés, d'abord comme commissaire aux comptes : Société minière de l'Afrique occidentale, Tramways de Sedan, Crédit franco-égyptien, Association minière... Puis comme administrateur : Société coloniale pour le commerce et l'industrie (1918), Société auxiliaire de crédit agricole (fév. 1919), Chaudronneries du Nord (mars 1919), Union française de fabriques d'engrais (août 1919), Société industrielle de produits métallurgiques (nov. 1919), Société nord-africaine d'études minières et industrielles (mai 1920), Société commerciale et industrielle des palmeraies africaines (juin 1920), Cie générale des graisses alimentaires (août 1920), Frigorifiques d'Extrême-Orient (sept. 1920), Travaux Publics de Paris (Établissements Dechezleprêtre)(jan. 1921), Cie forestière Sangha-Oubangui, Compagnie agricole de minoterie (1924), Phosphates de Constantine... Avis de décès : *Le Journal des débats*, 27 décembre 1936.

AEC 1922 :  
540 — Sté nord-africaine d'études minières et industrielles, 33, rue Cambon, PARIS (1<sup>er</sup>)  
Capital. — Sté an., f. le 2 mars 1920, 1.250.000 fr. en 2.500 act. de 500 fr.  
Objet. — Recherche et exploit. de toutes mines, gisements pétrolières et autres (Algérie-Tunisie-Maroc).  
Conseil. — MM. H. Kapferer, G. Butteux, A. Schwartz, P. Cassagnavère et Cie, Marc Henriquez, admin.

---

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE D'ÉTUDES MINIÈRES ET INDUSTRIELLES  
S.A. frse au capital de 1,25 MF.  
Siège social : PARIS, 86, r. St-Lazare..  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 312*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
composé de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 10 actions.  
KAPFERER (Henry), 8, rue de Pomereu, Paris ;  
SCHWARZ (A.), 32, bd Haussmann, Paris ;  
GRADIS (Gaston), 48, bd Gallieni, Issy-les-Moulineaux ;  
BUTTEUX (Georges), à Casablanca ;  
HENRIQUEZ (Marc), 33, r. Cambon, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES  
BOYER (Jean de), 7, villa Monceau, Paris ;  
BLOCH (André), 4, r. de Berri, Paris.

Objet.— La rech. et l'expl. de ttes mines et de tous gisements pétrolifères, spécialement dans l'Afrique du Nord, l'obtention, l'acquisition, tous permis de rech., ttes ops annexes.

Répartition des bénéfices.—5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux actions. Le surplus, après prélèvement sur fds de réserve ; 10 % au conseil ; 90 % aux actions.

---

SOCIÉTÉ NORD-AFRICAINE D'ÉTUDES MINIÈRES ET INDUSTRIELLES  
S.A. frse au capital de 1,25 MF.  
Siège social : PARIS, 86, r. St-Lazare..  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 313*)

*Idem.*

---

Société nord-africaine d'études minières et industrielles  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie, 20 septembre 1932, p. 605*)

Liquidation volontaire. Siège : 11, rue Roquépine.  
MM. Ernoult et Morin liquidateurs.

---

Société nord-africaine d'études minières et industrielles  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> octobre 1932, p. 625)

Siège social transféré 16, r. Drouot.

---

Société nord-africaine d'études minières et industrielles  
(*Le Journal des débats*, 2 octobre 1933)

L'assemblée ordinaire tenue le 28 septembre a décidé que la répartition à effectuer à chaque action, en suite de la liquidation, serait de 44 fr. 80.

---

Société nord-africaine d'études minières et industrielles  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 octobre 1933, p. 565)

Soc. en liquid. amiable. Répartition à titre définitif de la somme de 44 fr. 80.

---

#### FINS DE LIQUIDATION

Société nord-africaine d'études minières et industrielles  
(*Les Annales coloniales*, 6 novembre 1933)

Cette société en liquidation amiable a décidé, dans son assemblée générale ordinaire du 28 septembre 1933, de répartir, à titre définitif, la somme de 44 fr. 80 brut par action.

---